



Chambre  
de **Métiers**  
et de l'**Artisanat**

**OCCITANIE**

**AUDE**

**Monsieur Emile DELPY**  
**Maire de PARAZA**  
6 rue de la Mairie  
**11200 PARAZA**

*Affaire suivie par :*  
*Secrétaire Général*

*E.Mail : [direction@cm-aude.fr](mailto:direction@cm-aude.fr)*

Nos Réf. : PV/SH/SB

Objet : Révision allégée n°1 du PLU

Carcassonne, le 3 Avril 2025

Monsieur le Maire,

J'ai pris connaissance de votre courrier du 26 Mars 2025, concernant la Révision allégée n°1 u PLU de la commune de **PARAZA** et je vous en remercie.

Il est important que les communes et les territoires portent une attention particulière aux artisans et à leur demande, souvent forte, de lieux et de locaux d'activité adaptés. Ce faisant, ils répondent ainsi à la demande de la population en matière de services.

Aussi, j'ai l'honneur de vous informer que je n'ai pas d'observation particulière à apporter à votre demande.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.



Pour le Président de la CMAR Occitanie  
Pyrénées Méditerranée,  
**Le Président de la CMA de l'Aude,**

**Pierre VERA**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté • Égalité • Fraternité

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT OCCITANIE

AUDE : 20 avenue du Maréchal Juin - CS 70051 - 11890 Carcassonne Cedex - 04 68 11 20 00 - [direction@cm-aude.fr](mailto:direction@cm-aude.fr) - [cm-aude.fr](http://cm-aude.fr)  
SIRET 130 027 931 00059